

Image not found or type unknown



L'effet de la publication des bans sur le mariage

Par **meriem**, le **05/02/2008** à **14:14**

bjr ts le monde, je ss 1e algerienne de nationalité et je me ss marié avec 1 algerien de nationalité française. lors du dépôt de notre dossier de mariage en France mon mari a oublié de publier les bans "date de dépôt du dossier est en juin 2007" après j'ai reçu 1e convocation le 5 novembre 2007 pour 1e audition pour me dire qu'il faut justifier notre mariage et qu'il ne s'agit pas d'1 mariage blanc, juste après une lettre est envoyée à mon mari qui dit qu'il faut attendre une convocation auprès de la mairie, et si cette période s'achève il vont répondre mais jusqu'à là on attend son tour pour l'audition. es-ce que c'est normal qu'on attende toute 7 période? je peux pas vivre sans lui aider moi à comprendre pour mieux agir svp. merci pour tous le monde